



Samedi 28 avril 2012, départ 7h00

Brevet ouvert à tous.

Organisé par l'AC Clapiers

INFORMATIONS

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 200 km – 28 avril 2012

Brevet organisé par l'AC Clapiers - code ACP: 34-U003 Il est validé par l'Audax Club Parisien sous le numéro d'homologation: 2012LR01

Accueil à partir de 6h30: Restaurant McDonald's Parc Bocaud à Jacou 34830, route D21,

(Agglomération Est de Montpellier).

Hébergements à proximité du départ :

- Hotel Restaurant "Héliotel" (www.heliotel.fr) à 3 kms.
- Gîtes "Logivert" à Assas (www.assas.fr , tel. 04 99 62 22 00) à 4 kms.

Club organisateur: Association Cycliste de Clapiers: www.acclapiers.com

Responsable: Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas (gerald.razier@free.fr)

REGLEMENT

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.
- Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli

en autonomie.

- Il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.
- Les cartes de route, mentionnant votre nom et les lieux de contrôle, seront remises sur place au départ après l'encaissement de votre inscription.
- Le participant devra obligatoirement faire pointer sa carte de route sur le lieu des contrôles.
- A votre retour au restaurant McDonald's, vous déposerez les cartes de route, une boisson vous sera offerte.
- A défaut, les cartes de route seront à déposer dans la Boite à Lettre du magasin de cycle Winbike (50m à coté)

DEPART: 7h. Pour éviter les erreurs de parcours, il est conseillé de démarrer le brevet avec les organisateurs.

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque sont obligatoires.

B.R.M. organisé sous le règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M.

PARCOURS (modification le 23 avril) :

Jacou, D21, Assas, D109, St Mathieu-de-Trévières, D17, Valflaunes, D17E6, Pompignan, D25, St Hippolyte du Fort, D39, col du Rédares, Lasalle, D39A, col du Mercou, D907, l'Estréchure, **Saumane (Contrôle),**

D39, St Roman-de-Tousque, D140, D983, St Croix Vallée Française, D28, St Martin de Lansuscle, col de Malhausette, D13,

St Germain-de-Calberte, (Contrôle)

D984, St Etienne-Vallée-Française, D983, St Jean-du-Gard, D907, Anduze, D982, la Madeleine, D35, St Jean-de-Crieulon, Quissac, D45, Corconne, D118, D109, Vacquières, Fontanes, St Croix-de-Quintillargues, Assas, D21, Jacou.

[Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici](#) (ATTENTION, le parcours n'a pas été mis à jour dans ce document).

direct St Clément de Rivière

route la Lironde

Fontfroide

Grabels

Bel-Air

St Paul

la Taillade

le Pouget

Canet **(Contrôle)**

Clermont-l'Hérault

Villeneuve

Bédarieux

Hérépian

direct col des TreizesVents

Horte

Col de la Pierre-Plantée

Col de Madale

Rosis

Col des Alves **(Contrôle)**

Gîte d'étape la Fage

Col de l'Ourtigas

Sommet de l'Espinouse

Col de la Croix de Mounis

Le Péras (Contrôle)

St Gervais-sur-Mare

Castanet le Bas

Vèrenoux

St Etienne-Estréchoux

Col de l'Aire de Raymond

la Tour-sur-Orb

le Mas Blanc

Col de la Merquièrè

Brénas

Basse

Octon

Lac du Salagou

Cartels

Rabieux

St Félix-de-Lodez

St André-de-Sangonis

Gignac

Aniane (Contrôle)

la Boissière

Montarnaud

Bel Air

Grabels

Fontfroide

direct. Montferrier

route la Lironde